

**Élection des membres des chambres d'agriculture**  
**Date de clôture du scrutin : 31 janvier 2025**

**Demande d'inscription sur la liste électorale  
des Électeurs individuels**

À adresser avant le 15 septembre 2024 à :  
Commission d'établissement des listes électorales de la Chambre d'Agriculture – Bureau des  
élections, du mécénat et de la réglementation économique – 5 rue Leblanc – 75015 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénoms).....  
Nom d'usage .....  
Né(e) le ..... à ..... Département.....  
Nationalité.....  
*Peuvent être électeurs pour les élections des membres de la chambre d'agriculture, les  
ressortissants des États membres de l'Union Européenne (article R. 511-8 du Code rural  
et de la pêche maritime).*  
Résidant à .....

Demande à être inscrit(e) sur la liste électorale de la commune de .....  
dans le département de ....., pour les élections des membres de la  
chambre départementale d'agriculture dans le collège (rayer les mentions inutiles) :

- Collège 1 : Chefs d'exploitation et assimilés ;
- Collège 2 : Propriétaires et usufruitiers ;
- Collège 3a : Salariés de la production agricole ;
- Collège 3b : Salariés des groupements professionnels agricoles ;
- Collège 4 : Anciens exploitants et assimilés.

J'atteste respecter les conditions fixées par le code électoral pour être inscrit sur une liste  
électorale, Pour les personnes de nationalité française , ou pour être inscrit sur une liste  
électorale, à l'exclusion de la condition de nationalité, Pour les ressortissants d'un État  
membre de l'Union Européenne .

Pour les personnes demandant leur inscription sur la liste électorale de l'un des collèges de  
salariés, le lieu de travail effectif est situé dans la commune de ..... dans le  
département de .....

Je joins à la présente demande les pièces suivantes :

- Pour les personnes affiliées à un régime de protections sociales agricoles, doit être joint  
tout document attestant une affiliation à ce régime (attestation MSA précisant les  
conditions remplies pour le collège demandé)
- Pour les personnes demandant leur inscription dans le collège des propriétaires et  
usufruitiers doit être jointe toute pièce attestant de la propriété de(s) parcelle(s)  
relevant du statut du fermage (avis d'imposition foncière) et le bail écrit (à défaut de  
bail écrit, une attestation sur l'honneur signée des 2 parties : bailleur et preneur)

Fait à ....., le .....

(Signature)